



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une année de concrétisation et de transformation majeure pour la CCNC

Neuchâtel, le 13 mai 2026 - La Caisse cantonale neuchâtoise de compensation (CCNC) publie son rapport annuel 2025, une année marquée par la concrétisation de nombreux projets structurants. Migration informatique réussie, développement des services numériques, modernisation de l'organisation interne et croissance soutenue des activités ont rythmé un exercice placé sous le signe de la transformation et de l'innovation.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle et développement de la marque employeur

Après avoir défini sa stratégie « Vision 2030 » en 2024, la CCNC a franchi en 2025 une étape décisive dans sa mise en œuvre. Le projet emblématique de l'année aura été la migration vers le nouveau système informatique AKIS, réalisée avec succès le 3 juin 2025 après plusieurs mois de préparation mobilisant fortement les équipes. Cette évolution majeure permet désormais de renforcer l'efficacité des processus internes, de développer les services numériques et d'améliorer la qualité des prestations délivrées aux assurés et affiliés.

En parallèle, la CCNC a poursuivi la modernisation de son fonctionnement interne. Parmi les principaux projets figurent la révision complète du règlement du personnel, l'introduction de l'annualisation du temps de travail dès 2026, la préparation du nouveau système de gestion du temps Abacus ainsi que la création du futur service « 3C » regroupant comptabilité, contentieux et contrôle de gestion. Ces évolutions visent à renforcer la cohérence organisationnelle et l'attractivité de la caisse en tant qu'employeur public moderne.

Transformation numérique et recours accru au digital de la part des clients

La transformation numérique engagée par la caisse se traduit également par une forte évolution des habitudes des assurés et affiliés. Le nombre de visites sur le site internet de la CCNC a progressé de 30 % en une année, tandis que le nouveau portail en ligne « Connect » connaît un important succès auprès des entreprises affiliées, avec un taux d'utilisation de 71 % parmi les entreprises invitées à rejoindre la plateforme.

Mission de proximité et engagement dans l'intérêt des assurés-es

Au-delà des aspects technologiques et organisationnels, la CCNC a également renforcé sa mission de proximité et d'information auprès de la population. Le lancement de l'émission « Un avenir assuré » en partenariat avec Canal Alpha illustre cette volonté de rendre les assurances sociales plus accessibles et compréhensibles. La collaboration initiée avec l'AVIVO et le Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS) pour lutter contre le non-recours aux prestations complémentaires témoigne également de l'engagement social de l'institution.

Pour le directeur de la CCNC, Mathieu Erb, dont ce fut le dernier rapport d'activité avant son départ pour l'OFAS à Berne, « concrétiser, c'est transformer une vision en actions. C'est également accepter que la mise en œuvre soit exigeante, mobilisatrice et parfois inconfortable, mais toujours essentielle pour avancer dans l'intérêt du collectif. » Il relève que l'ensemble des réalisations de l'année n'aurait pas été possible sans « l'engagement remarquable des collaboratrices et collaborateurs de la CCNC ».

Contact médias : Mathieu ERB, directeur, e-mail mathieu.erb@ne.ch, mobile 078 722 43 56

Lien vers le rapport d'activité 2025 : <https://rapportannuel.caisseavsne.ch/>

Quelques chiffres clés 2025

- Plus de 1,36 milliard de francs de cotisations encaissées et prestations versées
- 178'155 visites sur le site internet de la CCNC
- 492'820 courriels reçus sur les messageries électroniques
- 15'603 entreprises affiliées à la caisse
- 52 % des remboursements de frais médicaux effectués en ligne
- 94 collaboratrices et collaborateurs